

26^{ème} ASSEMBLEE GENERALE EFPP Suisse Romande

Samedi 16 novembre 2024 de 16h15 à 17h30

HEP Lausanne, Avenue de Cour 33, 1007 Lausanne, Auditoire C33-229

Membres présents :

Luc Michel, Olivier Bonard, Muriel Kaufman, Nathalie Ryser, Simone Mandriota, Raquel Meleddu Freire, Désirée Mettler, Aude Henrioux Brouze, Franco Gusberti, Hermine Vouga, Valérie Progin, Gisèle Santschi, Alvaro Carballo, Vania Widmer, Beryl Eggermann, Fiona Fretz Tongue, Daniel Cornaz, Myriam Vaucher, Maya Perret Catipovic

Membres excusés :

Richard Simon, Martine Lang

1. Approbation de l'ordre du jour

Accepté à l'unanimité

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générales du 9 décembre 2023

Accepté aussi à l'unanimité, pas de modifications proposées.

3. Démissions

Jean-Marc Chauvin, Edmond Gilliéron, Dag Söderström

Admission des nouveaux membres (cf. Rapport)

Section enfant ado :

Membres : Vania Widmer.

Membres certifiés : Mélanie Clavijo Béguelin, Mathieu Renaud, Maya Perret-Catipovic

Section adulte :

Membres : Maria Hubert, Alvaro Carballo, Emilie Snackers, Désirée Mettler.

Membres certifiés : Marianna Pace, Valérie Morier, Jacques Thonney, Mitra Huchmand Zadeh, Britta Schneider, Maya Perret Catipovic.

4. Rapports

a. Présidente :

Mme Alix Vann-Nicollier prend la parole. Elle annonce que l'année écoulée a été pleine de mouvements pour l'EFPP Suisse Romande. Elle explique qu'il y a eu un renouvellement presque complet du comité et de la présidence, ce qui a nécessité qu'ils trouvent leurs marques et leur manière de faire après tout le travail effectué par leurs prédécesseurs. Elle déclare que c'est une équipe très motivée qui a pris le relais, avec le souhait de faire vivre l'EFPP et la psychothérapie psychanalytique dans cette période où cela ne va pas de soi. Mme Alix Vann-Nicollier communique que l'EFPP s'est focalisée, dans un

premier temps, sur deux sujets : L'offre de formation continue et la communication, avec notamment la poursuite de la mise à jour des sites internet. Des questions liées à la santé publique et aux assurances ont été abordées au sein du comité, avec le projet de création d'une commission d'assurances. Cependant, le comité a préféré faire preuve de prudence et bien étudier cette problématique et ses nombreux enjeux avant d'agir, de crainte d'être contre-productifs ou débordés de demandes.

Elle affirme que toutes ses préoccupations rejoignent celles de l'EFPP Europe, avec qui nous avons eu des liens réguliers.

Mme Alix Vann-Nicollier pense que, durant cette période où la psychothérapie psychanalytique est souvent attaquée (cf. OMS), il est important de maintenir des liens avec les autres sections de l'EFPP, mais également avec les autres groupements psychanalytiques en Suisse, et de ne pas rester isolés dans nos tours d'ivoire respectives.

Elle affirme que l'élément qui fait clairement défaut au sein de l'EFPP Suisse Romande est la recherche, qui est une nécessité actuellement et est soutenue par l'EFPP, notamment par l'EFPP Award.

Elle conclut son rapport en remerciant les personnes qui les ont soutenus dans cette transition : Muriel Kaufmann, qui lui a précédé à la présidence, Myriam Vaucher pour tout le travail qu'elle effectue autour de la formation continue, et Olivier Bonard, qui a également soutenu avec générosité des projets de formation dans le cadre de l'EFPP.

b. Commissions permanentes

i. Rapport commission formation :

Mme Alix Vann-Nicollier garde la parole et explique que le principal point travaillé cette année a été d'offrir de la formation continue. En effet, elle précise que ce qui l'a motivée à s'engager dans l'EFPP a clairement été la question de la formation continue en psychothérapie psychanalytique. Elle a constaté que de nombreux collègues avaient de très bonnes formations de base, mais que ceux qui ne se destinaient pas à une formation à la psychanalyse avaient tendance à se perdre en chemin et à se tourner vers d'autres approches. Elle est cependant convaincue que la psychothérapie psychanalytique est un outil particulièrement efficace.

Mme Alix Vann-Nicollier explique que plusieurs nouvelles formations ont été mises en place :

- Des ateliers « Clinical Comparative Method », basés sur le travail très intéressant de David Tuckett, auxquels a participé Olivier Bonard. Ces ateliers permettent de réfléchir à ce que nous faisons en tant que psychothérapeutes d'orientation psychanalytique et pourquoi. Un premier atelier a eu lieu cette année, et deux nouvelles sessions sont prévues en 2025, au vu de la satisfaction des participants.
- Un groupe de supervisions pour superviseurs, animé par Myriam Vaucher et Jacqueline Notz, est complet et a débuté cette année.
- Un second groupe de supervisions pour superviseurs, basé sur le psychodrame et organisé notamment par Pierre Heanni et Silke Kratell

canellas, est en train de se mettre en place à Genève. Elle précise qu'elle tiendra prochainement informés les membres.

- Un atelier de lecture en ligne avec le professeur Albert Ciccone a été un grand succès. Le comité était initialement parti de l'idée d'un groupe de 10 participants, mais on se retrouve actuellement avec deux groupes de 15 participants et une bonne quinzaine de personnes sur la liste d'attente. Elle estime que ce projet est pertinent pour les personnes qui habitent loin et permet de faire intervenir des experts qui n'ont pas besoin de se déplacer en Suisse.
- Un groupe de lecture plus centré sur l'enfant et l'adolescent est aussi en train de se mettre en place à Vevey.

Concernant les groupes modules EFPP, ceux-ci se sont poursuivis avec cette année un module sur la prise en charge des cas difficiles et la collaboration entre psychiatres et psychologue qui a été plein.

Le prochain module aura lieu les 21-22 mars et 25-26 avril 2025 : L'écoute, en deçà des mots (Irène Nigolian, Myriam Vaucher, Stylianos Charalampakis, Fabienne Sayegh). Il y a encore quelques places libres.

Il y a déjà des projets de modules pour 2026, 2027 et 2028.

- 2026 sur les Transitions (Mazen Al Mesber)
- 2027 sur Le traumatisme 20 ans après (Philippe Dufresne)
- 2028 un module enfant-ado qui nécessite d'être mieux précisé.

Elle en profite pour annoncer que la journée des formateurs aura lieu le 30 août 2025. Cette journée, qui était initialement centrée sur les modules, aura toujours un lien fort avec ces derniers, mais elle servira également à réfléchir à la formation en général au sein de l'EFPP.

Elle précise que nous offrons aussi aux membres la possibilité de créer des groupes d'intervision ou de supervision en utilisant l'EFPP comme plateforme.

Concernant les projets qui viendront s'ajouter à ce qui est déjà en place, Mme Alix Vann-Nicollier mentionne un atelier autour de l'œuvre de Donald Winnicott.

Elle affirme que, à moyen terme, son souhait serait également d'organiser un séminaire de formation à l'observation du nourrisson selon Esther Bick. Cela fait partie des critères de formation EFPP pour la section enfants et adolescents, mais nous ne sommes pas en mesure de l'offrir pour le moment.

Elle informe les membres que, si certains d'entre eux sont motivés à mettre en place de nouveaux ateliers ou séminaires, ce serait une bonne chose. Mme Alix Vann-Nicollier indique qu'il y aurait une demande concernant la formation continue en psychothérapie d'enfants et d'adolescents.

c. Trésorier et vérificateurs des comptes. Budget 2024 et 2025

Myriam Lühinger, trésorière du comité, prend la parole. Elle annonce qu'elle a repris la trésorerie à la suite de Daniel Cornaz. Elle explique que cette année, il y a un changement : auparavant, nous votions les budgets pour l'année en cours. Désormais, nous ferons la même chose, mais nous voterons également pour le budget de l'année à venir, afin que cela soit plus cohérent. Elle mentionne qu'il y a un déficit pour 2024, mais malgré cela, nos liquidités restent assez importantes,

avec une perte de seulement 4'000, ce qui semble raisonnable au regard des investissements réalisés.

Ce déficit a également été marqué par les dépenses liées au site internet, aux graphismes, ainsi qu'aux frais de secrétariat élevés en 2023, sans oublier un nouveau poste de fiduciaire qui a été voté l'année passée.

5. Discussion et approbation des rapports, des comptes et du budget

Approbation du budget 2024 (1 absence)

Approbation du Budget 2025 (1 absence)

Les comptes ont été vérifiés par Beryl Eggermann et Hermine Vouga qui s'engagent à poursuivre l'année prochaine.

6. Le site internet : mise à jour et site Annuaire membre

Mme. Alix Vann-Nicollier reprend la parole et explique qu'en ce qui concerne le site internet de l'EFPP, le travail entamé l'année précédente s'est poursuivi. Cette année, le comité a procédé à une mise à jour complète de l'annuaire des membres, le rendant ainsi plus fonctionnel, actuel et facile à utiliser. Elle précise que cette mise à jour était également nécessaire pour garantir sa maintenance à moyen terme. Elle affirme que cela a représenté un certain budget et a demandé de nombreuses heures de travail, en collaboration avec l'informaticienne qui s'en est chargée, afin d'obtenir ce résultat.

Elle conclut en encourageant les membres du comité à s'y inscrire si cela n'a pas encore été fait et à ne pas hésiter à ajouter des liens vers leurs publications ou leurs éventuels sites, s'ils en possèdent un. Cela permet d'avoir une meilleure visibilité et d'être bien référencés par Google.

7. EFPP suisse et Europe, aperçu des rencontres :

Mme. Alix Vann-Nicollier dit que les rencontres avec l'EFPP Europe ont été enrichissantes et fructueuses cette année. Elle annonce que M. Numa Dottrens a assumé la fonction de délégué pour la section adulte, et qu'elle-même a pris la responsabilité pour la section enfants et adolescents. Elle déclare que cela leur a permis de participer à des rencontres en ligne tous les deux mois environ.

Elle a pu constater, lors de ces rencontres, que nous partageons entièrement les mêmes préoccupations que nos collègues des différents pays d'Europe, notamment en ce qui concerne la formation, la formation continue, la supervision et la recherche.

Mme. Alix Vann-Nicollier explique avoir eu la chance de participer au congrès des quatre sections de l'EFPP à Varsovie en septembre. Elle informe qu'ils étaient 350 participants venus de toute l'Europe, ce qui a permis des échanges particulièrement riches et la création de liens. De plus, ces liens facilitent le contact avec les commissions de l'EFPP qui travaillent sur différents sujets importants, tels que la formation, les standards EFPP, la recherche, etc.

Elle dit faire depuis peu partie du comité éditorial de l'e-journal de l'EFPP, qui va être entièrement remis à jour. Le premier numéro, qui paraîtra en 2025, aura pour thème « On Beginnings » (Les débuts). Elle précise que la spécificité de cet e-journal est que chaque contributeur peut écrire dans sa propre langue. Elle

encourage donc les membres à soumettre des articles dès que le comité aura envoyé l'annonce dans la newsletter.

Pour conclure, Mme. Alix Vann-Nicollier revient sur la question de la recherche, qui est fortement encouragée par l'EFPP. Cela permet également d'échanger sur nos propres recherches, contribuant ainsi à l'accumulation d'évidences en faveur de la psychothérapie psychanalytique. Elle précise que le comité recherche toujours une personne intéressée par la recherche, prête à rejoindre le comité ou, au moins, à s'occuper de la commission recherche.

8. Élections statutaires : comité

Élection de Mme Maude Waelchli, psychologue travaillant au CHUV et en cabinet privé. Elle a longtemps œuvré dans le domaine de l'éthique, un domaine dans lequel le comité a largement bénéficié de son expertise. Le comité invite chaleureusement à l'élire. L'élection se fait par applaudissements, à l'unanimité.

9. Projets futurs pour l'année 2025

Mme. Alix Vann-Nicollier termine en parlant d'un des projets pour l'année 2025, qui sera de mettre à jour les formulaires et procédures d'inscription afin de rendre le processus plus simple et informatisé, tout en préservant les critères d'admission alignés avec ceux de l'EFPP Europe. Elle souligne également la nécessité de continuer à développer l'offre de formation continue, de tenter de mettre en place une commission recherche ainsi qu'une commission santé publique-assurance. Elle insiste sur l'importance d'entretenir les liens avec les autres associations d'orientation psychanalytique en Suisse romande et d'augmenter les contacts avec les sections suisse-alsémaniques et tessinoises de l'EFPP.

10. Divers

- a. La question de la commission de la recherche, qui est apparue dès la création de l'EFPP, reste un sujet en suspens et ne progresse pas. M. Luc Michel s'interroge sur ce phénomène, se demandant s'il s'agit d'un symptôme de résistance à la recherche, et se demande si les autres sections internationales rencontrent le même problème. Mme. Alix Vann-Nicollier prend la parole pour expliquer qu'un débat houleux a eu lieu à Varsovie sur cette question, entre ceux qui estiment qu'il est absolument nécessaire de faire de la recherche et ceux qui considèrent que cela n'apporte rien, ce qui crée cette résistance. Elle ajoute que cette situation pourrait évoluer si des liens plus forts étaient établis avec les institutions.
- b. M. Olivier Bonard prend la parole et souligne que les grandes recherches universitaires ont démontré la puissance de la psychothérapie psychanalytique. Il note qu'en général, la recherche est associée au travail collectif et à l'université, qui ont leurs propres critères. Cependant, il précise que tout le monde sait que la recherche en psychothérapie est aussi une recherche individuelle, menée à travers la clinique et l'échange des recherches personnelles. Selon lui, lorsqu'on échange sur la clinique, on fait déjà de la recherche. Il suggère que l'EFPP pourrait constituer un espace où les membres pourraient échanger sur leurs perspectives cliniques et discuter d'articles, en faisant ainsi avancer la réflexion. Ces échanges seraient menés par des personnes souvent en marge de la recherche académique, mais ils ne suivraient pas nécessairement les critères de la recherche basée sur des preuves (evidence-based).

- c. Mme Maya Perret Catipovic sensible également à la question de la recherche, se demande s'il serait possible de créer un onglet dédié à la littérature récente sur le site, que l'on alimenterait avec des textes de recherche scientifique dans le domaine. Elle suggère d'inclure des études qui démontrent l'efficacité de la psychothérapie psychanalytique à long terme, une dimension souvent négligée dans d'autres approches. Selon elle, cela serait utile pour les membres et permettrait de contribuer à alimenter la recherche d'une manière pertinente.
- d. M Franco Gusberti reprend les propos de M. Olivier Bonard sur le fait que nous sommes tous des chercheurs dans la mesure où nous voyons chaque jour les résultats de notre pratique de la psychothérapie psychanalytique. Le problème réside dans la question de ce que l'on entend par 'recherche' et en quoi cela nous sert à nous, praticiens. Il souligne que l'évaluation de la psychothérapie psychanalytique, au niveau international, est actuellement perçue comme quelque chose de peu significatif. Il pose la question de savoir dans quelle mesure nous devons justifier la nécessité d'évaluer notre pratique et réfléchir autrement pour revaloriser la richesse de la psychothérapie psychanalytique. Il propose également de mettre à disposition des textes scientifiques prouvant l'efficacité de notre méthode et suggère d'inviter l'année prochaine quelqu'un qui mène des recherches pertinentes dans le domaine de la psychothérapie psychanalytique.
- e. Mme Muriel Kaufman mentionne que l'EFPP de Suisse allemande évalue l'efficacité de la psychothérapie psychanalytique à l'aide d'un questionnaire. Elle suggère que ce questionnaire pourrait également être mis en ligne sur le site de l'EFPP.
- f. M.Olivier Bonard suggère d'envoyer les écrits des membres à la Tribune psychanalytique. M. Bonard précise que pour écrire des articles, il est nécessaire de se fixer un thème précis, mais qu'en avançant dans l'écriture, il est possible de s'éloigner de ce thème initial, ce qui peut nourrir une certaine spontanéité et créativité.